

REVUE BELGE
DE
NUMISMATIQUE
ET DE SIGILLOGRAPHIE

PUBLIÉE

SOUS LES AUSPICES DE LA SOCIÉTÉ ROYALE DE NUMISMATIQUE.

DIRECTEURS :

MM. LE V^{ic} B. DE JONGHE, LE C^{ie} TH. DE LIMBURG-STIRUM ET A. DE WITTE.

1910

SOIXANTE-SIXIÈME ANNÉE.



BRUXELLES

J. GOEMAERE, IMPRIMEUR DU ROI,

Rue de la Limite, 21.

—
1910

REVUE BELGE
DE
NUMISMATIQUE

DEUX DENIERS LOSSAINS

FRAPPÉS A HASSELT

Au mois d'août 1908, fut faite, rue d'Assaut, à Bruxelles, une trouvaille de plus de 145,000 monnaies (1), toutes datant du XIII^e siècle. De l'examen de cette formidable réunion de pièces, il résulte que l'enfouissement du trésor doit avoir eu lieu vers 1265.

Ce riche dépôt contenait :

- 80,927 esterlins
 - anglais de Henri III (1216-1272);
 - écossais d'Alexandre II (1214-1249);
 - irlandais de Henri III (1216-1272).

La trouvaille comprenait encore :

- 31 deniers et
 - 3 oboles de Henri I (1190-1235), pièces frappées à Herstal comme duc de Brabant;
 - plus de
- 58,300 deniers brabançons de Henri II (1235-

(1) Quelques centaines de pièces ont été retirées du trésor avant la remise du dépôt à M. Charles Dupriez, l'expert bien connu, chez qui toutes les monnaies restantes ont été mises en vente publique le 29 octobre 1909.

1248) et de Henri III (1248-1261), forgés dans différentes localités;

- 1 denier d'Aleyde de Bourgogne (1261-1268), tutrice de Jean I, duc de Brabant.

Il y avait aussi quelques oboles de Brabant et 427 grammes environ de deniers coupés ayant probablement eu cours comme oboles.

La trouvaille a encore mis au jour :

- 1,209 deniers flamands frappés dans divers ateliers;

- 433 deniers liégeois de :

Hugues de Pierpont (1200-1229);

Jean d'Aps (1229-1238);

Robert de Thourotte (1240-1246);

- 1 denier de convention de Jean d'Aps et de Henri I de Brabant;

quelques deniers namurois de Henri le Blondel (1256-1265);

- 2,709 deniers hennuyers frappés à Valenciennes;

- 473 deniers et

3 oboles de Florent IV, comte de Hollande (1223-1235);

- 41 deniers et oboles d'Arnhem et d'Utrecht.

La trouvaille comprenait encore :

- 76 deniers bastiniens à l'écu aux armes de Looz, pièces déjà connues et portant toutes une légende énigmatique (1).

(1) Ces pièces, données par P.-O. VAN DER CHIJNS dans son ouvrage

quelques deniers de Vilvorde, de Gueldre et plusieurs deniers indéterminés.

Le dépôt dont nous parlons renfermait aussi deux deniers, au revers de la croix bastinienne, portant au droit, l'un, un arbrisseau en plein champ avec la légende : ✠ H $\overline{\text{A}}$ SS $\overline{\text{E}}$ T, et l'autre, une plante analogue, quoique d'une autre forme et non accompagnée de légende.

Voici le dessin et la description de la première de ces deux pièces :



1. *Droit.* Arbrisseau avec feuilles et fruits, composé d'une tige verticale centrale accostée de chaque côté d'une branche avec rameaux gracieusement recourbés.

Légende. ✠ — H $\overline{\text{A}}$ SS — $\overline{\text{E}}$ T.

Revers. Croix bastinienne cantonnée des lettres

B — A — S — T

Argent. Poids : 0^{sr}.553. Notre collection.

De Munten der leenen van de voormalige hertogdommen van Brabant en Limburg, enz. (Voir pl. XX, nos 1 et 2), ont été attribuées à tort au comte Jean I de Looz (1273-1279) par le savant hollandais. Comme l'avait déjà prouvé la trouvaille de 1840 de Louvain, trouvaille enfouie vers 1261, et comme le démontre encore le trésor de la rue d'Assaut, ces monnaies ne peuvent appartenir qu'au comte Arnould IV (1227-1273).

La légende, très lisible, de notre denier, ne peut laisser aucun doute sur l'origine de notre pièce, qui porte en outre le meuble principal des armoiries de la ville de Hasselt (1) où elle a été frappée et dont elle constitue le monument monétaire certain le plus ancien connu jusqu'à ce jour. Nous nous trouvons donc bien en présence d'un denier los-sain dont la croix est d'ailleurs tout à fait semblable à celle figurant sur les 76 deniers de la trouvaille, portant l'écusson de Looz.

L'attribution incontestable à Hasselt du denier qui précède rend plus que vraisemblable celle à la même ville du denier suivant au droit muet :



2. *Droit.* Arbrisseau composé d'une tige centrale et de deux branches latérales recourbées, avec feuilles, fruits et branches se rejoignant vers le haut de la pièce.

Revers. Croix bastinienne cantonnée de quatre lettres dont \mathbb{T} et \mathbb{M} sont seules certaines.

Argent. Poids : 0^{gr}.5 (2) Collection de M. A. de Witte.

Le bourg de Hasselt, qui s'était formé au milieu

(1) Hasselt (ancien) portait parti de Looz et d'argent à une branche de coudrier ou à un arbre de sinople.

(2) Le denier n° 2, dont toutes les parties sont cependant très visibles, semble avoir beaucoup plus circulé que le premier.

d'un bois de noisetiers (*hazelaers*), était de peu d'importance jusqu'à la fin du XII^e siècle. Il prit un développement rapide après 1280, lorsque les comtes de Looz, dont le château-fort de Looz avait été détruit en cette année par les Liégeois qui avaient dévasté une grande partie du comté, allèrent s'établir à Curange, non loin de Hasselt.

Dès 1232, le comte Arnould avait donné aux habitants de Hasselt une charte leur accordant les mêmes libertés et les mêmes privilèges qu'aux habitants de Liège.

Hasselt, érigé au rang de ville (*oppidum*) par Arnould V, en 1282, devint bientôt la capitale effective du comté. Notre denier, qui est *indubitablement* hasseltois et antérieur à 1265, date de l'enfouissement du trésor dont il faisait partie, prouve d'une manière irréfutable que Hasselt possédait déjà à cette époque un atelier monétaire dont on retrouve mention pour la première fois dans une charte de 1315. Le comte Arnould V y fixe à quarante le nombre des monnayeurs hasseltois chargés de forger le numéraire lossain sur le modèle et le type de la monnaie brabançonne et accorde à ces fonctionnaires le même salaire et les mêmes privilèges dont jouissaient leurs collègues de Brabant (1).

(1) Note sur un denier médit de Louis I, comte de Looz (1145-1171) suivie de quelques considérations sur les monnaies lossaines les plus anciennes et sur l'origine de l'atelier monétaire de Hasselt, par le

Hasselt resta l'atelier monétaire principal des comtes de Looz qui y forgèrent la plus grande partie de leur numéraire, tout en frappant encore quelquefois monnaie dans des ateliers temporaires tels que Brusthem par exemple.

L'atelier de Hasselt fut vraisemblablement fermé après la mort de Thierry de Heinsberg (1336-1361), lorsque le comté de Looz fit retour à l'église de Liège car l'on ne connaît pas de monnaie liégeoise frappée à Hasselt avant le règne de l'évêque Jean de Heinsberg (1419-1455).

Jean de Bavière (1389-1418) confirma les anciens privilèges des monnayeurs hasseltois. Son exemple fut suivi par ses successeurs dont la plupart firent frapper à Hasselt une grande partie de leur numéraire.

Gérard de Groesbeeck (1564-1580) érigea en notre ville, en 1565, un nouvel atelier, lequel, supprimé pendant un certain temps, fut rétabli en 1614, pour être transporté à Visé six mois après.

Nous ne retrouvons plus mention de l'atelier de Hasselt avant 1637 ou même 1640. L'on y forgeait encore du cuivre en 1656. Selon toute apparence, les forges monétaires hasseltoises continuèrent à subsister assez longtemps après cette date.

Certaines monnaies liégeoises portant une bran-

che en guise de différent monétaire, pourraient avoir été frappées à Hasselt (1).

Parmi les plus belles monnaies liégeoises sorties de l'atelier de Hasselt. il faut mentionner en première ligne l'ange et le demi ange d'or de Jean de Heinsberg (1419-1455).

Vicomte BAUDOUIN DE JONGHE.

(1) *Numismatique de la Principauté de Liège et de ses dépendances (Bouillon, Looz) depuis leurs annexions*, par le baron J. DE CHESTRET DE HANEFPE, p. 57.
